

# PROCÉDURE DE VALIDATION DES STAGES PRATIQUES BAFA ET BAFD DANS SIAM

Les certificats de stages pratiques BAFA et BAFD peuvent être transmis de façon dématérialisée par l'organisateur de l'accueil collectif de mineurs, à la DDCS-PP du lieu de son déroulement via la téléprocédure des accueils collectifs de mineurs TAM ou en cas d'empêchement, par le candidat à partir de son espace personnel BAFA-BAFD.

Les stages pratiques BAFA-BAFD doivent se dérouler en France et sont autorisés uniquement en séjour de vacances, en accueil de loisirs, ou en accueil de scoutisme déclaré.

La procédure de validation des stages pratiques BAFA/BAFD suscite des questions récurrentes des utilisateurs, notamment des organisateurs qui rencontrent parfois des difficultés à accéder au lien d'identification du stagiaire. Cette fiche vise donc à clarifier l'ensemble de la procédure.

## **I. Transmission dématérialisée des certificats de stages pratiques BAFA ou BAFD via SIAM**

L'organisateur de l'accueil collectif de mineurs dans lequel se déroule un ou plusieurs stages pratiques BAFA ou BAFD peut transmettre l'avis et l'appréciation du candidat **directement via TAM.**

### **I.1 Conditions d'accès au lien permettant la saisie d'un certificat de stage pratique BAFA/BAFD**

A partir de la fiche complémentaire correspondant à l'accueil dans lequel est intervenu le stagiaire, le lien « **saisir certificat** » apparaît dans la rubrique « Equipe d'encadrement » dans la colonne « Stage BAFA/BAFD ».

Nom	Nom usage	Prénom	Naissance	Début Activ	Fin Activ	Fonction	Catégorie de diplôme	Diplôme	Qualité	Déroul.	Stage BAFA/BAFD
				19/12/2016	23/12/2016	Directeur	MSJS Dir	BAFD	Stagiaire	<input type="checkbox"/>	Saisir certificat
				19/12/2016	23/12/2016	Adjoint	MSJS Dir	BAFD	Stagiaire		Saisir certificat
				19/12/2016	23/12/2016	Adjoint	MSJS Dir	BAFD	Dir titulaire-Stagiaire B/		Saisir certificat
				19/12/2016	23/12/2016	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Stagiaire		Saisir certificat
				19/12/2016	23/12/2016	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Anim titulaire-Stagiaire		Saisir certificat
				19/12/2016	23/12/2016	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Stagiaire		Saisir certificat
				19/12/2016	23/12/2016	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Titulaire		
				19/12/2016	23/12/2016	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Titulaire		
				19/12/2016	23/12/2016	Animateur	Non diplômé	-	Non qualifié		
				19/12/2016	23/12/2016	Animateur	Non diplômé	-	Non qualifié		

### **Le cas des Titulaire-Stagiaires**

Dans la rubrique « Equipe d'encadrement » d'une fiche complémentaire, la liste déroulante « Qualité » présente également les intitulés « Anim. titulaire - stagiaire BAFA » et « Dir. titulaire - stagiaire BAFD ». Ces qualités permettent au titulaire d'un diplôme autorisant l'encadrement d'obtenir à la fois le statut de stagiaire (BAFA ou BAFD) et d'être comptabilisé dans le taux des intervenants « Diplômés ».

Ces statuts sont strictement réservés aux situations suivantes :

- si l'animateur, déjà titulaire d'une qualification pour animer, poursuit une formation BAFA et possède le statut de stagiaire (Formation générale du cursus BAFA favorable) ;
- si le directeur, déjà titulaire d'une qualification pour diriger, poursuit une formation BAFD et possède le statut de stagiaire (Formation générale du cursus BAFD favorable).

## L'authentification

L'authentification du stagiaire BAFA ou BAFD s'effectue en cliquant sur le bouton « Recherche ». Son numéro de dossier BAFA/BAFD qui s'affiche permet d'accéder à l'enregistrement du certificat de stage pratique.

The screenshot shows a search interface with a blue header. On the left, there is a dropdown menu for the year '2017/2018'. In the center, there are three buttons: 'Réinitialiser', 'Recherche' (highlighted with a green circle), and 'Filtres'. On the right, there is a button 'Calcul des intervenants'. Below the header, there are input fields for 'Numéro de dossier BAFA/BAFD du stagiaire', 'OU', 'Nom du stagiaire \*', 'Prénom du stagiaire \*', and 'Date de naissance (JJ/MM/AAAA) \*'. Below the input fields, there is a breadcrumb trail: '> Accueil > Intervenants > Détail d'un intervenant > Fiche complémentaire > Stage'. At the bottom, there is a table with columns: 'Numéro de dossier BAFA/BAFD', 'Nom de naissance', 'Nom d'usage', 'Prénom', 'Date de naissance', and 'Ville de naissance'.

Cette procédure sécurisée garantit le rattachement du certificat de stage au candidat stagiaire répertorié dans l'application BAFA/BAFD. En cas d'incohérences des éléments de l'identité du stagiaire, l'accès au formulaire de saisie du stage est rendu impossible.

Il est donc primordial que l'identité du stagiaire soit correctement renseignée à la fois dans son espace personnel BAFA/BAFD et dans la fiche intervenant dans TAM.

### En cas de problème d'authentification :

Si le bouton « Recherche » n'affiche aucun résultat, il convient de vérifier l'identité renseignée dans la fiche intervenant et procéder aux corrections qui s'imposent au regard de la pièce d'identité du candidat stagiaire. Si la fiche intervenant est conforme à la pièce d'identité, il convient de contacter le service gestionnaire du dossier du stagiaire, soit la DDCS/PP/DJSCS du département de résidence du stagiaire BAFA ou la DRDJSCS/DRJSCS/DJSCS de la région pour un stagiaire BAFD, compétente pour rectifier si nécessaire les éventuels éléments d'identité erronés dans le dossier d'inscription du candidat.

Dans le cas où l'organisateur n'a pas transmis par TAM le certificat, il en informe le stagiaire qui conserve la possibilité d'enregistrer les informations portées par le directeur (BAFA) ou l'organisateur (BAFD) via son espace personnel internet, avant de transmettre l'original, par courrier à la DDCS/PP ou DJSCS du lieu du stage (Cf. II).

## I.2 L'enregistrement du certificat de stage pratique BAFA/BAFD

Après avoir soigneusement renseigné les éléments d'information du stage pratique BAFA/BAFD, le bouton « enregistrer » permet de finaliser l'enregistrement du certificat qui parvient à la direction départementale du lieu où s'est déroulé le stage, laquelle pourra procéder à sa validation.

*Formulaire de saisie d'un stage pratique BAFA :*

The screenshot shows the 'Formulaire de saisie d'un stage pratique BAFA'. It includes a breadcrumb trail: '> Accueil > Contrôle des FC / FU > Fiche Unique > Stage > Stage'. The form has several sections: 'AVIS \*' with radio buttons for 'Satisfaisant' and 'Non Satisfaisant'; 'DATES DU STAGE (JJ/MM/AAAA) \*' with 'Du' and 'Au' date pickers; 'NOMBRE DE JOURS DE STAGE VALIDÉS \*' with a 'Nbr jours' input field and a '1/2 jours' dropdown menu; 'RAPPORT DE STAGE DÉMATÉRIALISÉ' with a file upload area and a 'Parcourir' button; and 'APPRECIATION MOTIVÉE AU REGARD DES CRITÈRES DÉFINIS (1024 CARAC. MAX) \*' with a large text area. At the bottom, there are 'Retour' and 'Enregistrer' buttons.

## Formulaire de saisie d'un stage pratique BAFD :

> Accueil > Contrôle des FC / FU > Fiche Unique > Stage > Stage

**STAGE PRATIQUE BAFD \***

1er Stage Pratique

2ème Stage Pratique

**AVIS \***

Satisfaisant

Non Satisfaisant

**DATES DU STAGE (JJ/MM/AAAA) \***

Du

Au

**NOMBRE DE JOURS DE STAGE VALIDÉS \***

Nbr Journées

1/2 journées 0.0

**NOMBRE D'ANIMATEURS ENCADRÉS \***

**RAPPORT DE STAGE DÉMATÉRIALISÉ**

Formats autorisés : doc, xls, pdf  
Taille maximale autorisée : 4 Mo

**APPRÉCIATION MOTIVÉE AU REGARD DES CRITÈRES DÉFINIS (1024 CARAC. MAX) \***



L'appréciation est limitée à 1024 caractères, mais il est possible d'ajouter en pièce jointe un rapport de stage pratique au moment de l'enregistrement du certificat.



L'organisateur doit préciser si le nombre de jours de stage comprend ou non une 1/2 journée, en sélectionnant obligatoirement le choix 0,5 ou 0 dans la liste déroulante "1/2 journées" du formulaire, sans quoi l'enregistrement n'est pas effectif.

### **Une procédure administrative simplifiée**

Cette procédure dématérialisée **dispense** le candidat BAFA ou BAFD de la saisie du stage dans son espace personnel internet et de l'envoi du certificat original par courrier au service chargé de sa validation. La vérification de la validité du stage par la direction départementale du lieu du stage peut intervenir dès sa réception dans l'alerte « [Validation de stage pratique BAFA / BAFD enregistré sur SIAM](#) ».

En revanche, le directeur ou l'organisateur doit continuer à remettre au candidat, à l'issue de son stage, un certificat de stage pratique portant sa signature et son cachet.

L'organisateur, compétent pour transmettre le certificat du stage à la DDSC/PP, doit conserver un exemplaire signé, qui pourra être demandé en cas de contrôle par le directeur régional de la DRJSCS (ou de la DDSC/PP).

Pour le BAFD, s'il appartient à l'organisateur de l'accueil de formuler une appréciation motivée sur les aptitudes du directeur stagiaire à exercer les fonctions prévues, celle-ci ne doit en aucun cas être enregistrée dans TAM par le directeur lui-même.



Il importe donc de ne pas communiquer à un directeur un autre profil d'accès que « Directeur de centre ».

## **II. Transmission du certificat de stage pratique par courrier**

Le certificat de stage pratique BAFA/BAFD peut toutefois être transmis par courrier en cas d'impossibilité pour l'organisateur de transmettre les éléments relatifs au stage pratique par télétransmission.

1. Le directeur ou l'organisateur doit remettre au candidat, à l'issue de son stage, un certificat de stage pratique portant sa signature et son cachet.
2. Le candidat doit enregistrer le stage à partir de son espace personnel internet (onglet « cursus ») accessible après identification sur le site [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd).
3. Le candidat doit adresser ensuite par courrier le certificat de stage pratique original signé à la DDCS/PP ou DJSCS du lieu de son déroulement (le candidat devra en conserver une copie en cas de perte).



Les modèles de certificat de stage pratique BAFA-BAFD sont téléchargeables, par le candidat, dans son espace personnel internet ou peuvent être retirés auprès de son service gestionnaire.



Si un certificat de stage a déjà été transmis par l'organisateur par TAM, le candidat ne pourra l'enregistrer à partir de son espace personnel internet (blocage des doublons).



Si un certificat de stage a été enregistré par le candidat via son espace personnel avant que l'organisateur l'ai transmis par TAM, un message d'alerte en informe l'organisateur, afin d'éviter l'enregistrement du stage en doublon.

